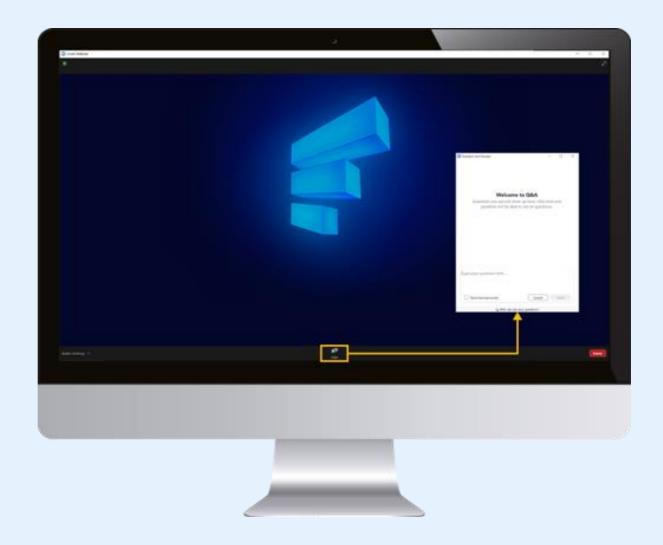


L'approche d'investissement responsable de Gestion FÉRIQUE



Soumettre une question

Adressez vos
questions dans la
boîte qui se trouve au
bas de la fenêtre et
cliquez sur Envoyer



Vos conférenciers



Francis Fortin, CFA

Vice-président, Gestion des placements



François Fréchette, CFA

Directeur principal, Gestion des placements

Mise en garde

La présente communication ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de quiconque dans aucune juridiction dans laquelle une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée ou à toute personne envers qui il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les renseignements fournis ne constituent pas des conseils particuliers de nature financière, juridique, comptable ou fiscale concernant des placements. Vous ne devriez pas agir sur la foi de l'information sans demander l'avis d'un professionnel.



Ordre du jour

01	À propos de Gestion FÉRIQUE
02	Qu'est-ce que l'investissement responsable
03	L'approche de Gestion FÉRIQUE
04	Conclusion



01/ À propos de Gestion FÉRIQUE



Quelques chiffres clés



3,6 G\$

Actif sous gestion au 30 septembre 2023¹



23 530

Clients
en date du 30 septembre 2023²

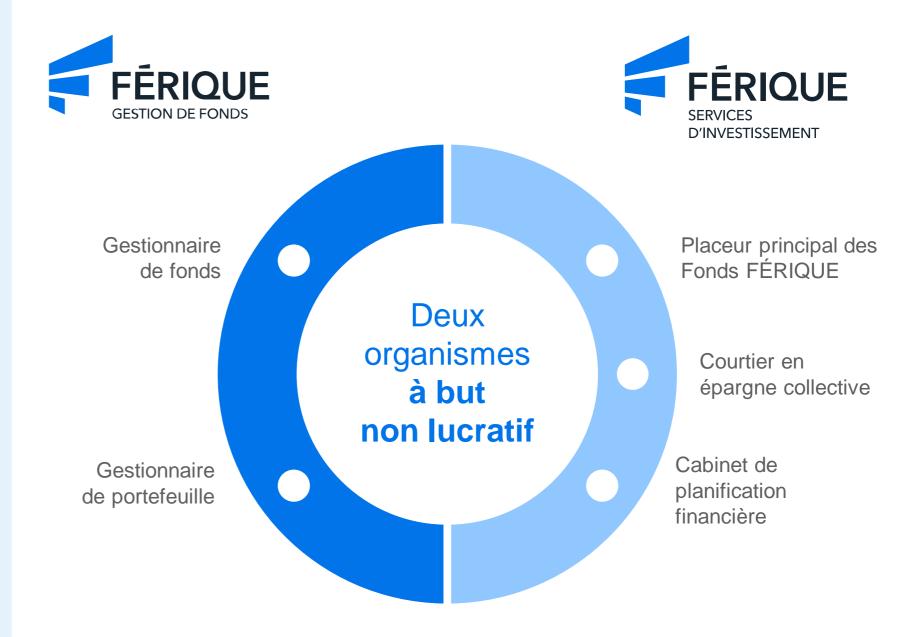


93%

Clients satisfaits selon le plus récent sondage³

Notes: 1.Actif des Fonds FÉRIQUE sous gestion par Gest

Un modèle d'affaires unique



Gestion FÉRIQUE est carboneutre





Qu'est-ce que l'investissement responsable ?



Définition

Approche d'investissement qui, en plus des critères financiers, prend systématiquement en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs ESG).

Elle utilise également l'influence de l'actionnaire pour faire la promotion des meilleures pratiques ESG.



Prémisse

La prise en considération de ces facteurs augmente les probabilités d'obtenir de bonnes performances financières des compagnies dans lesquelles nous investissons à moyen et long terme, tout en s'assurant d'une gestion complète et intégrée des risques liés aux investissements.



Les critères ESG



Environnementaux

 Comprends, entre autres, la pollution, l'accès à l'eau potable, l'efficacité énergétique, les risques liés aux changements climatiques, au nucléaire ainsi qu'à l'exploitation et au transport des énergies fossiles.



Sociaux

- Responsabilité des entreprises à l'égard de la collectivité, qui s'étend au-delà de leurs obligations légales.
- Concernent notamment les droits de la personne, le travail des enfants et le travail forcé, les relations avec les employés et les impacts des activités des entreprises sur les communautés.



Gouvernance

- Façon dont le conseil d'administration et la haute direction gèrent une entreprise.
- Inclut, entre autres, la politique de diversité et l'indépendance du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants, la divulgation de l'information, les droits et votes des actionnaires.

Les six principes pour l'investissement responsables (PRI)



1	Nous prendrons en considération les questions ESG dans le processus d'analyse et de décision en matière d'investissement
2	Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en considération les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires
3	Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les pratiques ESG
4	Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs
5	Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes
6	Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes



Reddition de compte annuelle pour recenser les progrès par rapport à ces principes

Différentes approches

Engagement actionnarial

- Envoi de lettres et discussions avec les dirigeants
- Propositions d'actionnaires

Intégration critères ESG

 Permets de moduler l'évaluation de la valeur d'une compagnie

Filtres

- Filtre positif : privilégier les entreprises qui adoptent des pratiques commerciales et financières responsables
- Filtre négatif : éviter d'investir dans des entreprises qui montrent des lacunes importantes en matière de facteurs ESG



Comment se différencient les approches d'investissement?

Quelle est la différence entre l'investissement d'impact et l'intégration des facteurs ESG/thématique durable?

Impact positif Investissement Investissement responsable **Philanthropie** traditionnel Investissement Intégration ESG Thématique durable d'impact Rendements financiers compétitifs Gestion des risques liés aux facteurs ESG Gestion des opportunités liées aux facteurs ESG

Source: Bridges Ventures, adaptation et traduction libre



03/ L'approche de Gestion FÉRIQUE



L'investissement responsable chez Gestion FÉRIQUE

Gestion FÉRIQUE est l'une des premières organisations du milieu financier québécois à avoir abordé la question de l'investissement responsable (IR).

2006

Création de la **Politique** régissant l'exercice des droits de vote

2011

Signature des **Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI)**

2016

Création de la **Politique**d'investissement responsable

2017

Association avec **AEQUO** pour l'engagement actionnarial

2019

Signature de l'initiative Climate Action 100+, adhésion à AIR (RIA) et ajout au prospectus

2021

Création de trois nouveaux
Fonds axés sur le
développement durable et
l'innovation
Signature de la Déclaration
des investisseurs canadiens
sur le changement climatique

2022

Calcul de **l'empreinte** carbone des Fonds FÉRIQUE

L'investissement responsable, un levier pour créer de la valeur

L'approche de Gestion FÉRIQUE regroupe cinq volets :

- 1. Exercices des droits de vote par procuration
- 2. Engagement actionnarial
- 3. Intégration des critères ESG dans le processus d'analyse et de décision des gestionnaires de portefeuille
- 4. S'aligner à l'Accord de Paris en visant la carboneutralité pour la famille de fonds FÉRIQUE
- 5. Offrir des fonds thématiques reliés au développement durable

Concilie deux objectifs fondamentaux :

- Encourager activement les entreprises à adopter un comportement plus responsable
- Protéger votre avoir à long terme



Gestion FÉRIQUE est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable, une initiative du Secrétaire général des Nations Unies, mise en place par le programme des Nations Unies pour l'Environnement Initiative Financière (UNEP FI) et le Pacte Mondial des Nations Unies.



VOLET 1 Exercice des droits de vote

Entreprise négociée en bourse

Assemblée des actionnaires

Vote sur les propositions du conseil d'administration

Les visées de la politique de Gestion FÉRIQUE

Rentabilité à long terme

Les votes visent à contribuer à l'amélioration de la gestion des entreprises pour favoriser leur rentabilité à long terme, et non pas leur seule appréciation à court terme.

Responsabilisation

Le conseil d'administration d'une entreprise a une responsabilité face aux actionnaires, tout comme la direction face aux administrateurs. Les règles et pratiques des entreprises doivent favoriser cette responsabilité.

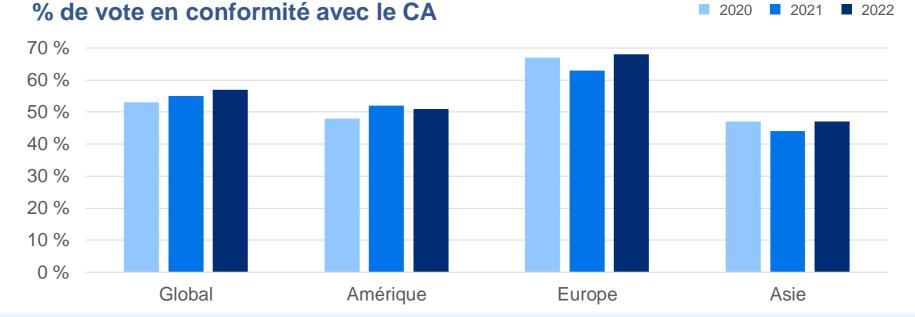
Transparence

L'information sur les entreprises doit être accessible pour permettre leur évaluation. Les entreprises doivent aussi avoir de saines pratiques de vérification.

VOLET 1 Exercice de droit de vote — Résultats

En 2022, votes sur 6 861 propositions dans le cadre de 562 assemblées d'actionnaires

Sources : Groupe investissement responsable et Gestion FÉRIQUE

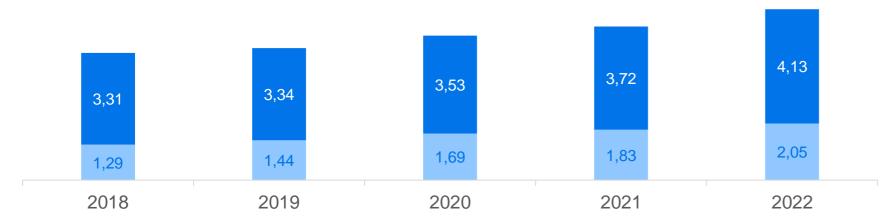


% de vote en conformité avec le CA



Exercice de droit de vote — Résultats

Nombre moyen de femmes administratrices

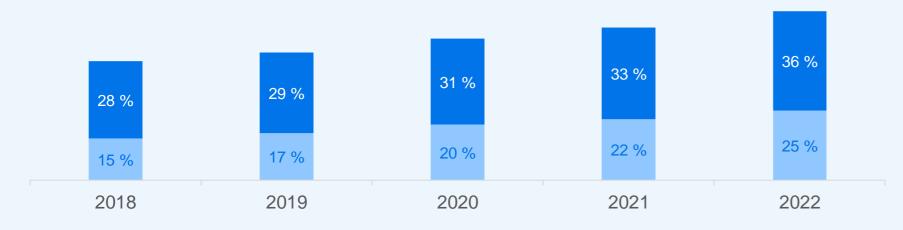


Nombre d'entreprises ayant divulgué l'information							
Année	TSX	S&P/TSX 60					
2018	680	55					
2019	657	53					
2020	585	53					
2021	629	54					
2022	648	52					

Entreprises sur le TSX

■ S&P/TSX 60 entreprises

Pourcentage moyen de femmes administratrices



Nombre d'entreprises ayant divulgué l'information							
Année	TSX	S&P/TSX 60					
2018	682	56					
2019	645	53					
2020	578	53					
2021	614	55					
2022	635	54					

Engagement actionnarial

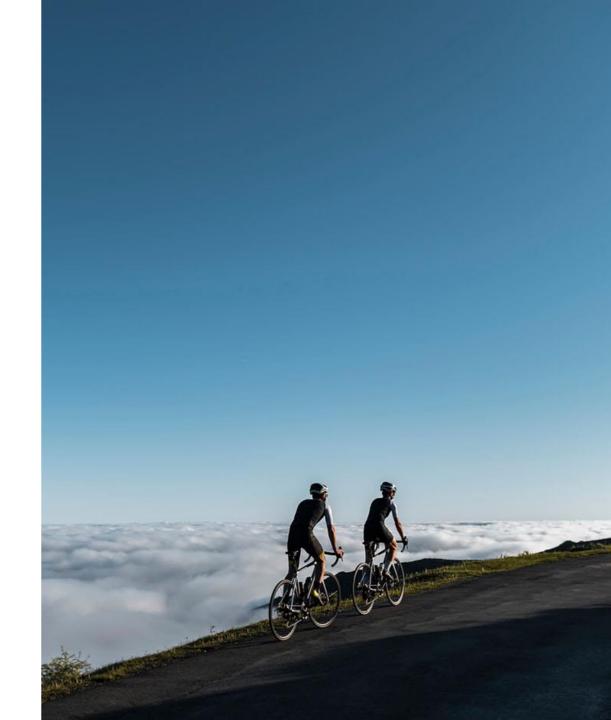
Approche de Gestion FÉRIQUE

Gestion FÉRIQUE privilégie les engagements collaboratifs.

Depuis 2019, nous sommes signataire du Climate Action 100+

Par l'entremise d'AEQUO, de ses gestionnaires ou par sollicitation directe, Gestion FÉRIQUE participe :

- à des discussions auprès d'entreprises canadiennes
- à divers engagements collaboratifs sur des sujets comme le climat, le plastique, les droits humains et la gouvernance.



VOLET 2 Engagement actionnarial

Des discussions qui visent à mener à des résultats

VISTRA	Une entreprise intégrée de production d'électricité aux États-Unis mettra hors service toutes ses centrales au charbon d'ici 2030 et les remplacera par la production d'énergies renouvelables, ce qui l'aidera à atteindre son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui est de 6 %.
AES	Une entreprise intégrée de production d'électricité aux États-Unis a un plan crédible pour éliminer toute la production de charbon en 2025 et fait des investissements massifs dans les énergies renouvelables, avec une cible de net zéro en 2040.
MÉTRO	Le prochain rapport de responsabilité d'entreprise sera publié en décembre 2023 et contiendra plus d'informations alignées sur les normes du SASB et du GRI.
IMPERIALOIL	L'entreprise a annoncé une cible de réduction des émissions de GES pour 2050 couvrant toutes les activités de l'entreprise.

VOLET 3 L'intégration des critères ESG

Intégration des critères ESG dans le processus d'analyse et de décision relatif aux placements

- Prise en considération des facteurs ESG dans la décision d'investissement en mode collaboratif, sans exclure de titres
- Évaluation annuelle des gestionnaires
- Tous les gestionnaires des Fonds FÉRIQUE sont signataires des PRI



Cela permet:

L'évaluation des risques ESG des entreprises en portefeuille



Mais attention!

- Ne mesure pas l'évolution future de ce risque dans l'entreprise
- Ne tient pas compte des autres approches IR :
 - Effet de la politique de droits de vote
 - Effet de l'engagement actionnarial

S'aligner à l'Accord de Paris — Approche





S'applique à la famille de Fonds et de Portefeuilles

Ainsi qu'à nos opérations



Usage de données rétrospectives et prospectives

On regarde en avant et nous suivons la progression à travers le temps



Vise à ce que tous les secteurs et industries améliorent leurs pratiques

Équité dans l'attribution des émissions de scope 1, 2 et 3

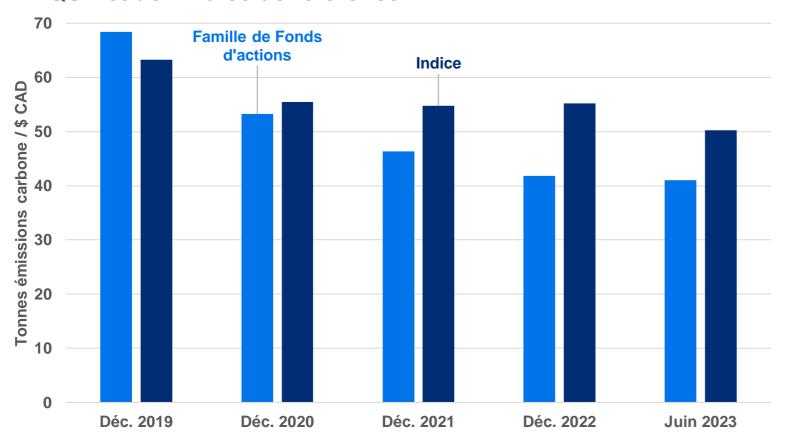


Axée sur le dialogue avant l'exclusion

Tenter de faire bouger les choses réellement

S'aligner à l'Accord de Paris — Mesures de la famille des Fonds d'actions FÉRIQUE

Estimation des émissions carbone des portées 1 et 2 par M\$ CAD investis de la famille de Fonds d'actions FÉRIQUE et de l'indice de référence*



Sources : Gestion FÉRIQUE, MSCI.

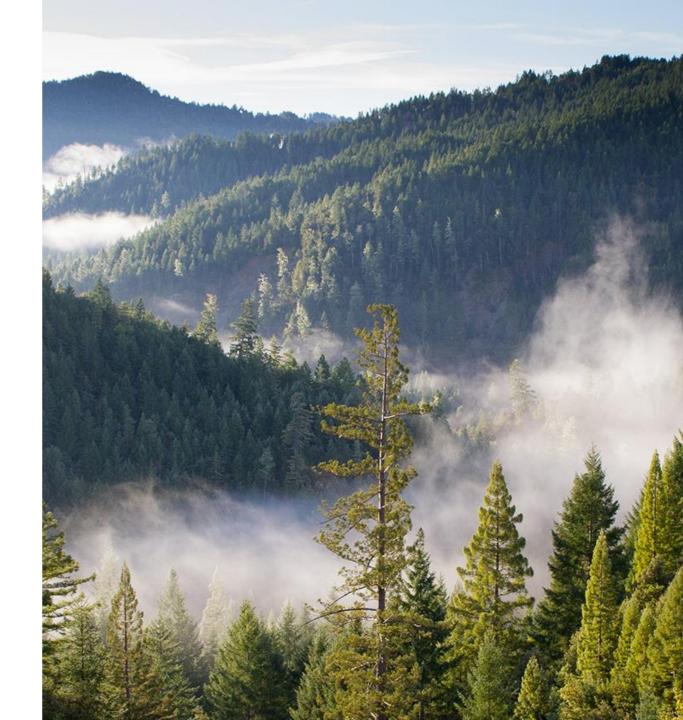
Notes: Estimation des émissions carbone basée sur le poids des Fonds Actions canadiennes de dividendes, Actions canadiennes, Actions américaines, Actions européennes, Actions asiatiques, Actions marchés émergents, Actions mondiales de dividendes, Actions mondiales d'innovation (2021-2023), Action mondiales de développement durable (2021-2023) ramenée sur l'actif total en fonction du taux de couverture cibas. Les titres non-couverts représentent principalement les titres de marché monétaire et les titres pour lesquels MSCI n'avaient pas de données à la date d'évaluation (rapporté par la compagnie ou estimé par MSCI). L'indice de référence est composé des indices MSCI Canada, MSCI États-Unis, MSCI Europe, MSCI Asie pacifique tous pays, MSCI Marchés émergents, MSCI Monde ex-Canada, MCSI Monde tous pays impact durable, MSCI Monde tous pays selon le poids des différents Fonds auxquels ils se rattachent.

% couverture	Déc. 2019	Déc. 2020	Déc. 2021	Déc. 2022	Juin 2023
Famille de Fonds d'actions	89,1%	93,7%	94,0%	95,9%	98,6%
Indice de référence	92,9%	94,9%	95,8%	97,0%	99,3%

S'aligner à l'Accord de Paris — Chemin vers la carboneutralité

Ce ne sera pas une trajectoire linéaire. Plusieurs facteurs influencent les résultats!

- L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement, l'engagement actionnarial et l'exercice des droits de vote.
- L'ajout du Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de développement durable, dont l'empreinte carbone est plus de 65 % plus basse que son indice.
- La performance boursière relative des secteurs les plus polluants.



Offrir des fonds thématiques reliés au développement durable

Principe

Le développement durable, tel que défini par l'Organisation des Nations Unies, se réfère à un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Dans le contexte de l'investissement, ceci veut dire de chercher à contribuer positivement au développement durable tout en obtenant du rendement sur investissement.

Thermo Fischer Scientific

Société fournissant du matériel de recherche et d'analyse scientifique aux laboratoires









Ville de Toronto

Financement de logements sociaux





Schneider Electric SE

Société qui propose des solutions d'automatisation numériques pour la gestion de l'énergie et l'automatisation industrielle









ARTM

Transport collectif







Rapport d'activités sur l'investissement responsable

Un outil pour suivre l'évolution des signataires des PRI

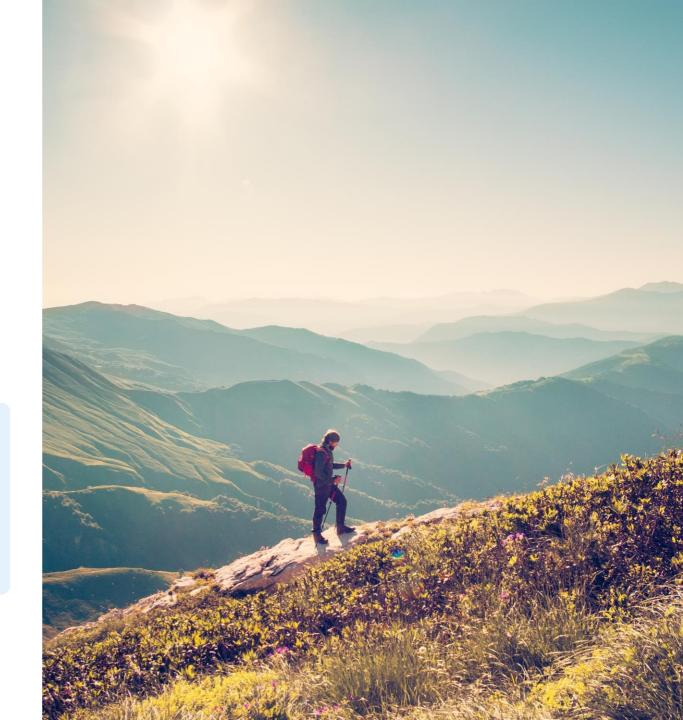
- Évaluer notre progrès dans un cadre standardisé
- Recevoir du « feedback » et des outils pour s'améliorer
- Se mesurer par rapport à nos pairs
- Comprendre l'état du marché à l'aide d'une vision globale





Les rapports d'activités sur l'investissement responsable de Gestion FÉRIQUE sont disponibles à l'adresse suivante : Investissement responsable (ferique.com)





L'approche FÉRIQUE comparée aux fonds éthiques

Fonds éthiques

- Application de filtres pour exclure du portefeuille des entreprises ne répondant pas à certains critères
- Difficile d'influencer ces sociétés après leur exclusion. Elles peuvent poursuivre les mêmes comportements fautifs
- Filtres appliqués à quelques fonds sélectionnés

Approche FÉRIQUE

- Intégration de l'investissement responsable dans la gestion de portefeuille afin de mieux gérer le risque de placement à moyen et long terme
- Incitation à améliorer les pratiques ESG des entreprises et, par le fait même, leur gestion des risques extra-financiers
- Approche qui chapeaute tous les Fonds FÉRIQUE

Source : Gestion FÉRIQUE

04/ Conclusion

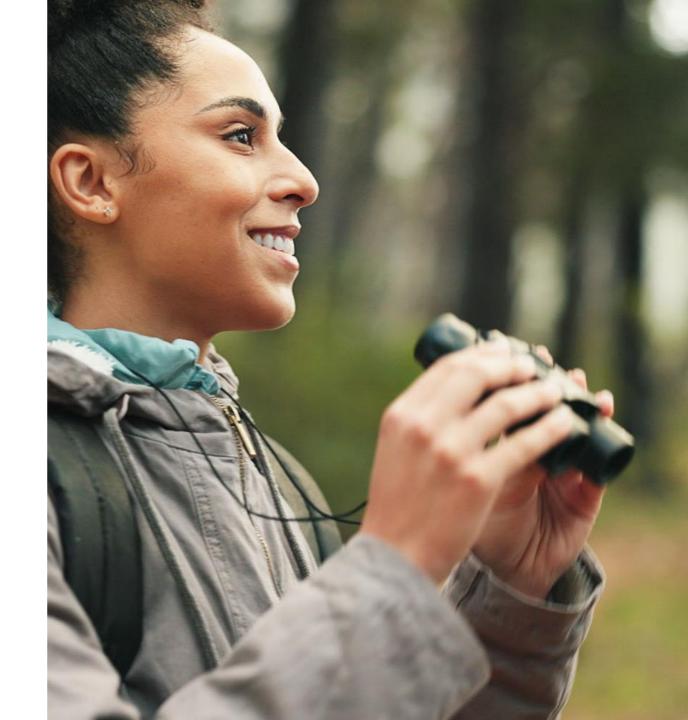


Conclusion

Depuis 2011, nous faisons évoluer nos pratiques en intégrant le facteur *investissement responsable* comme complément à notre approche globale de gestion du risque de placement.

Nous privilégions une approche active plutôt que l'exclusion.

Il s'agit d'une façon responsable d'investir qui est tout à votre avantage et qui vous permet de contribuer à promouvoir des meilleures façons de faire en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance d'entreprise.



Pour en savoir plus

Consulter le ferique.com à la section « <u>Investissement responsable</u> ». Vous y trouverez :

- L'approche d'investissement responsable de Gestion FÉRIQUE
- La Politique d'investissement responsable de Gestion FÉRIQUE
- La Politique d'investissement responsable régissant l'exercice des droits de vote par procuration des Fonds FÉRIQUE
- Les rapports de vote de FÉRIQUE
- Les rapports d'activités sur l'investissement responsable de Gestion FÉRIQUE

Pour visionner d'autres webinaire touchant l'investissement :

• <u>ferique.com/evenements</u>

Merci pour votre confiance Des questions?

Nous joindre

Services d'investissement FÉRIQUE, placeur principal des Fonds FÉRIQUE

Équipe Service-Conseil

Du lundi au jeudi de 8 h à 20 h, le vendredi de 8 h à 17 h.

514 788-6485 1 800 291-0337

client@ferique.com

Portail et Application mobile

portail.ferique.com

1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400 Montréal (Québec) H3B 2N2

www.ferique.com



Si vous calculez les probabilités de gagner, ce concours est pour vous.





Avis légal

FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et un cabinet de planification financière, ainsi que le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Veuillez noter qu'à des fins commerciales, Services d'investissement FÉRIQUE est aussi identifié en langue anglaise sous le nom de FÉRIQUE Investment Services.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement.

Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions et qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement , ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un porteur, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Les Fonds FÉRIQUE payent des frais de gestion à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer les frais de gestionnaires de portefeuille, de mise en marché et de distribution des

Fonds FÉRIQUE ainsi que les frais d'administration du gestionnaire des Fonds FÉRIQUE. Chaque Fonds FÉRIQUE paye également un frais d'administration à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer la totalité des charges opérationnelles des Fonds, à l'exception des frais de Fonds tels que définis au prospectus simplifié. Les Fonds FÉRIQUE sont sans commission lorsqu'un porteur de parts souscrit par l'entremise de Services d'investissement FÉRIQUE; certains frais de courtage pourraient toutefois être exigibles si la souscription se fait par l'entremise d'un courtier autre que le placeur principal.

Le présent document est à titre d'information seulement et ne doit pas être considéré comme une offre ou une sollicitation visant l'achat ou la vente d'un titre, d'un produit ou d'un service quelconque, ni interprété comme un conseil de placement précis. L'information qui s'y trouve provient de sources jugées fiables, mais Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE ne peuvent en garantir l'exactitude, l'exhaustivité ni la fiabilité.

Les opinions sur les marchés exprimées dans ce document sont valides au moment de la publication de celui-ci et peuvent changer. Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE ne pourront être tenues responsables de toute perte ou de tout dommage éventuel résultant de l'utilisation de ces renseignements.

Le contenu du présent document est la propriété exclusive de Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE et ne doit pas être distribué sans le consentement préalable de Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE.